**VILLAGE DE CAP-PELÉ**

**PROCÈS-VERBAL**

**RÉUNION PUBLIQUE DU 6 JUILLET 2020**

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Eliza Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00.
( 33 personnes sont présentes en format virtuel).

2020-77 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout de l'item suivant : **10.4 Résolution pour frais d'intérêts reliés aux égouts**

ADOPTÉE

***Divulgation d'intérêt.***

Aucun confit d'intérêts signalé.

2020-78 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le procès-verbal de la réunion publique du 1 juin 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Serge Léger, maire de Cap-Pelé, procède à la présentation du rapport du maire du mois de juin 2020.

***Pétitions, présentation et délégation.***

Ronald Cormier, chef pompier, procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de mars 2020.

2020-79 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de mars 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le chef pompier, Ronald Cormier, fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois d'avril 2020.

2020-80 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois d'avril 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Ronald Cormier fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de mai 2020.

2020-81 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de mai 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le chef pompier, Ronald Cormier, fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de juin 2020.

2020-82 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que le rapport du Service d'incendie du mois de juin 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

***Comité de la gouvernance et d'infrastructures.***

Projet d'arrêté concernant l'amélioration locale

2020-83 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on fasse la lecture intégrale de l'arrêté municipal N° A-017A, **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la lecture intégrale de l'arrêté municipal N° A-017A, un **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE.**

2020-84 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que l'on accepte la lecture intégrale de l'arrêté municipal Nº A-017A.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté concernant l'amélioration locale

2020-85 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on fasse la lecture intégrale de l'arrêté municipal Nº A-018A, **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE – CHEMIN ST-ANDRÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la lecture intégrale de l'arrêté municipal Nº A-018A, un **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE - CHEMIN ST-ANDRÉ.**

2020-86 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que l'on accepte la lecture intégrale de l'arrêté municipal Nº A-018A.

ADOPTÉE

2020-87 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que la municipalité a besoin de remplacer le camion ¾ tonne par un nouveau camion;

Je propose que le conseil municipal du Village de Cap-Pelé accepte la soumission de Taylor Ford Sales Ltd concernant l'achat d'un nouveau camion ¾ tonne au montant de 55 402.05$. La municipalité a aussi reçu une autre soumission de Seaside Chevrolet au prix de 60 677.63$.

ADOPTÉE

2020-88 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on accepte la politique No. P-014, **POLITIQUE SUR LA GESTION DES CAMIONS ET DES ÉQUIPEMENTS APPARTENUS PAR LA MUNICIPALITÉ.**

ADOPTÉE

2020-89 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que le ministère des Transports et Infrastructures demande aux municipalités de contribuer une somme d'argent sur les routes désignées provinciales;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé contribue à 10% tel que demandé par le ministère des Transports et Infrastructures ayant le plan suivant pour 2021 :

1. Compléter l'asphaltage de la route 950 en partant de la rue Cormier sur une distance de 0.5 km dans la direction Est;

2. Compléter l'asphaltage de la route 133 en partant du Pont Harshman sur une distance de 0.5 km dans la direction Ouest; et

3. Procéder avec l'asphaltage de la route 133 en partant du chemin Trois-Ruisseaux jusqu'au limite municipale dans la direction Est.

ADOPTÉE

2020-90 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier considérant qu'une des conditions rattachées à la vente du Centre Communautaire était de compléter la réparation de la façade par le 30 avril 2020 sinon de complètement détruire le bâtiment par le 31 juillet 2020;

Considérant que nous sommes dans une année anormale avec COVID-19;

Par conséquent, je propose que la municipalité donne jusqu'au 31 juillet 2021 au propriétaire de soit réparer la façade ou de complètement détruire le bâtiment.

ADOPTÉE

***Comité du tourisme, promotion et développement économique.***

***Comité d'urbanisme et sécurité publique.***

2020-91 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que la municipalité a reçu une demande d'une citoyenne d'installer des ralentisseurs dans le but de ralentir les automobilistes;

Par conséquent, je propose que la municipalité donne l'approbation d'installer les ralentisseurs sur la rue Léger qui vont être payés par la demanderesse.

ADOPTÉE

***Comité des finances et d'environnement.***

Conseillère du Village de Cap-Pelé, Carole Leblanc, fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de mai 2020.

2020-92 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport financier au 31 mai 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-93 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc qu'il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Cap-Pelé d'un montant de **61 000. 00$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Cap-Pelé convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE

2020-94 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Doiron attendu que la municipalité veut alléger le fardeau financier à ses résidents en raison de la pandémie en cour;

Il est résolu que les frais d'intérêts pour les factures d'égouts seront suspendues jusqu'au 31 décembre 2020 et aucun effort de collecte pour les factures non payées n'aura lieu avant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

2020-95 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

| | |
|---|---|
| Serge Léger<br>Maire | Stéphane Dallaire<br>Greffier |